

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 9 juillet 2010
(convocation du 28 juin 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Neuf Juillet Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h15	M. CHARRIER Alain à M. GUICHOUX Jacques de 9h50 à 10h20
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas	Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. GAUTE Jean-Michel à M. RAYNAL Franck	M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques	Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 10h30
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert jusqu'à 10h15	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. LAMAISON Serge à Mme. BALLOT Chantal	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10h05
Mme LIRE Marie Françoise à Mme. LAURENT Wanda	M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre	M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 10h35
M. SAINTE-MARIE Michel à M. LABISTE Bernard à partir de 10h35	M. LOTHAIER Pierre à Mme. TOUTON Elisabeth
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic	M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine	M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel	Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles	M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
	Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

LA SEANCE EST OUVERTE

Marché liaison Bastide-Brazza - Pose d'un collecteur Eaux Usées en microtunnel et en fouille - Appel d'offres - Autorisation

Monsieur TURON Présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la mise en conformité des rejets dans le milieu naturel, le Schéma Directeur des Eaux Résiduaires Urbaines, adopté en 1998, a défini la nature des ouvrages à réaliser sur le périmètre de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Depuis les années 2000, des travaux importants ont ainsi été engagés sur le secteur de Bordeaux Bastide équipé d'un réseau unitaire, pour traiter les effluents rejetés.

En parallèle à ces aménagements, la réalisation de la station d'épuration de «Brazza» a été lancée.

Le site d'implantation initialement choisi s'avérant incompatible avec le pont Bacalan Bastide, le projet a été annulé en attendant le choix d'un nouveau site.

Toutefois, compte tenu de l'état d'avancement du chantier du pont précité, les services communautaires ont décidé de maintenir la réalisation du collecteur d'amenée à cette future station.

A ce titre, l'extrémité aval du collecteur à poser sous les quais sera positionnée en attente au droit de la voie d'accès des petites entreprises.

Le raccordement à la future station d'épuration fera, quant à lui, l'objet d'un projet complémentaire ultérieur, dès que l'implantation définitive de l'unité de traitement aura été figée.

A cette fin, les services communautaires ont mis au point un dossier de consultation des entreprises sous forme d'appel d'offres ouvert divisé en 2 lots séparés :

Lot 1 : travaux en micro tunnel de la parcelle AF 64 à l'accès aux docks de sursol (AD53),

estimés à 1 969 700,00 € HT, soit 2 355 761,20 € TTC,

Lot 2 : travaux en fouilles ouvertes du site d'implantation de l'entreprise Louis Vernières à la parcelle AF 64, estimés à 1 045 885,00 € HT, soit 1 250 878,46 € TTC.

Le coût total de ces travaux est donc évalué à 3 015 585,00 € HT, soit 3 606 639,66 € TTC.

Ils seront exécutés dans un délai de 6 mois pour chacun des lots.

C'est ainsi qu'il vous est aujourd'hui demandé de bien vouloir :

- lancer une procédure de type appel d'offres ouvert en 2 lots séparés pour un montant global de 3 015 585,00 € HT,

- approuver le dossier de consultation des entreprises, consultable à l'immeuble le Guyenne, direction centrale des achats et des marchés, 6e étage,

- autoriser Monsieur le Président à signer les marchés à intervenir à l'issue de la procédure de passation.

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics, et notamment ses articles 33, 3^e alinéa et 57 à 59 du code des marchés publics,

Vu les documents de la consultation mis à disposition des élus communautaires en application des articles L2121-12 et L2121-13 du CGCT,

Et après avoir entendu le rapport de présentation :

Décide

Article 1 : Monsieur le Président est autorisé à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert en 2 lots séparés,

Article 2 : les termes des projets de dossiers de consultation mis à la disposition des élus communautaires relatifs à la pose d'un collecteur eaux usées quai de Brazza à Bordeaux sont approuvés,

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer les marchés avec les prestataires qui auront émis les offres économiquement les plus avantageuses,

Article 4 : Monsieur le Président est autorisé à procéder, en cas d'insuccès, à la recherche d'entreprises, soit par voie d'un nouvel appel d'offres sur la base de documents de la consultation adaptés à la conjoncture économique ou modifiés, soit par la voie d'un marché négocié,

Article 5 : La dépense résultant des présents marchés sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget de l'assainissement de l'exercice en cours, chapitre 23, compte 2315, CRB 0200, programme UCBI.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 9 juillet 2010,

Pour expédition conforme,
Par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
27 JUILLET 2010**

PUBLIÉ LE : 27 JUILLET 2010

M. JEAN-PIERRE TURON